PUBLICATION MENSUELLE. — 6 FR. PAR AN.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE ET DE PROBITÉ.

Un bon livre, un bon discours peuvent faire du bien ; mais un bon exemple parle bien plus éloquemment au cœur.

PREMIÈRE ANNÉE

Numéro 1. — Mai 1856.

AVEC GRAVURE.

On recevra avec plaisir les communications qu'on voudrait adresser au sujet des beaux traits qui s'accompliront (*envoyer sans frais*).

PARIS

44, RUE BASSE-DU-REMPART, 44.

1856

SOMMAIRE.



TYP J. CLAYE

PIERRE CROULEBOIS

Petit hommage d'une grande admiration
et de reconnaissance pour Madame la Princesse
Anne Czartoryska de la part de l'auteur
Adolphe Lefrançois. Le 3 Juillet 1856 Paris.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

A Marie-Louise, Comtesse Tab. KROSNOWSKA.

Vous qui savez admirer et sentir tout ce qui est grand, beau et généreux; vous qui faites le bonheur de ma vie, vous qui avez été la première à applaudir à l'idée que j'avais de publier le récit des belles actions qui honorent l'humanité; vous, qui pouvez servir d'exemple sous tous les rapports, permettez-moi de mettre votre nom sur la première page de ce livre.

Votre affectionné mari,

Le lieut.-colonel comte Adolphe Tab. KROSNOWSKI.

Paris, le 3 mai 1856.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE ET DE PROBITÉ.

AVANT-PROPOS.

—

> Répandre les bons exemples, c'est semer la générosité, réveiller les cœurs assoupis, consolider l'humanité. LÉON. H.

C'est une ère nouvelle qui s'ouvre devant nous.

En ce moment tous les esprits sérieux se recueillent et cherchent un aliment à leur activité, un but à leurs efforts. Pour les hommes de bonne volonté, il en est un qu'il est toujours honorable de poursuivre, c'est l'amélioration de l'humanité.

Le progrès des lumières y contribue sans doute puissamment; et chacun de nous peut y concourir d'une manière efficace, en travaillant à développer dans les cœurs,



par les conseils d'une sage philosophie, le goût des vertus privées, en fortifiant les bonnes intentions par l'empire des *bons exemples*, ou en stimulant les instincts généreux par la publicité donnée aux belles actions.

Quelque modeste que soit cette tâche, et bien qu'elle tente peu d'esprits, nous voulons l'entreprendre dans la mesure de nos forces, certains de rencontrer partout intérêt et sympathie.

La publication d'une *Revue populaire*, où le lecteur sera tenu au courant de tous les actes de charité, de dévouement et de courage, est le moyen que nous croyons devoir adopter pour atteindre le but que nous nous sommes proposé.

L'honneur est, en principe, le mobile des actions humaines, et c'est la plus belle récompense du courage; mais si cette récompense est assurée au soldat sous les drapeaux, elle manque souvent à l'homme qui se dévoue dans l'obscurité de la vie civile, pour arracher son semblable à la misère ou à la mort.

C'est là une lacune qu'il importe de combler. Nous l'essaierons, et si nous rencontrons, chez les gens de bien, le concours que nous sommes en droit d'en attendre, nous ne désespérerons pas de mener à bien notre entreprise.

Notre programme, on le voit, est bien simple, mais, consciencieusement rempli nous croyons qu'il pourrait exercer, sur l'état moral du pays, une influence salutaire, et c'est un résultat qui suffirait à payer notre dévouement.

Pénétré de ces idées, j'ai eu l'honneur de m'adresser à Leurs Excellences M. le ministre de l'instruction publique et M. le ministre de l'intérieur.

Voici un extrait de la réponse de M. le ministre de l'instruction publique :

« Paris, le 23 novembre 1855, cabinet du ministre.

« Monsieur le comte,

« Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois pour me « faire connaître votre projet de publier une REVUE MENSUELLE DES « TRAITS DE COURAGE ET DE DEVOUEMENT, etc., etc., et me demander « d'accorder à cette entreprise le concours de mon administration.

« *Je ne saurais, monsieur le comte, qu'applaudir vivement au but hau-* « *tement moral et patriotique d'une semblable publication.....*

« Agréez, monsieur le comte, l'assurance de ma considération très « distinguée.

« Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

« *Pour le ministre et par son ordre :*

« Le chef du cabinet et du secrétariat :

« *Signé* CHARLES FORTOUL. »

A M. le colonel comte Krosnowski,
44, rue Basse-du-Rempart.

J'ai eu l'honneur de recevoir une réponse dans le même sens de S. E. le ministre de l'intérieur.

Cte AD. TAB. KROSNOWSKI.

Paris, 3 mai 1856.

L'AMOUR-PROPRE ET LA BIENVEILLANCE.

« J'ai fait un peu de bien, c'est mon plus bel « ouvrage. » VOLTAIRE.

« De tous les plaisirs, il n'en est guère de « plus délicieux que ceux que l'on goûte après « une bonne action. » J.-J. ROUSSEAU.

On peut envisager l'homme sous deux aspects différents, ou en qualité de créature raisonnable, ou comme un être propre à la société, qui peut se rendre heureux ou malheureux lui-même, et contribuer au bonheur ou à la misère de ceux qui lui ressemblent. En conséquence de cette double capacité, le Créateur l'a sagement revêtu de deux principes d'action, c'est-à-dire de l'amour-propre et de la bienveillance, dont l'un est destiné à le rendre attentif à son intérêt particulier, et l'autre le dispose à secourir de toutes ses forces ceux qui tendent au même but. Cette idée est si conforme aux lumières de la raison, elle fait tant d'honneur à celui qui nous a créés, et donne un si beau relief à notre espèce, qu'on a de la peine à concevoir qu'il y ait eu des hommes capables de nous représenter la nature humaine sous d'autres couleurs, et de nous la dépeindre comme uniquement attachée à l'intérêt propre, à l'égoïsme. S'il en faut croire les sectateurs d'Epicure, la bienveillance ne provient que d'une pure faiblesse; et les hommes ne se rendent service les uns aux autres que par amour-propre, ou en vue de quelque avantage personnel.

Tout homme qui s'examine lui-même et qui considère ce qu'il fait et sur quels fondements il agit, lorsqu'il pense,

qu'il espère, qu'il craint, qu'il désire, qu'il souffre, verra par là quelles sont les pensées et les passions de tous les autres hommes.

La bienveillance est naturelle au cœur de l'homme, et malgré toutes les passions qui la *croisent* ou qui l'offusquent, elle a encore quelque pouvoir sur les plus mauvais naturels et une grande influence sur les bons. Ce qui peut en fournir une assez forte preuve, c'est que le meilleur de tous les êtres est celui qui possède toute sorte de perfections au suprême degré, qui a donné l'existence à l'univers et qui ne saurait manquer lui-même de ce qu'il a communiqué à ses créatures, sans rien perdre de sa puissance et de sa gloire.

Il est vrai que certains philosophes ont fait tout ce qu'ils ont pu pour invalider cet argument : après avoir placé Dieu dans l'état le plus glorieux que l'on puisse imaginer, ils nous le dépeignent comme aussi attaché à son propre intérêt que nous autres mortels, en lui ôtant la conduite du genre humain, sous prétexte qu'il n'a pas besoin de nous. Mais si le Tout-Puissant n'a pas besoin de nous, il n'y a pas un seul moment où nous n'ayons besoin de lui, et si la contemplation des trésors immenses de son esprit fait ses plus chères délices, le plus grand plaisir qu'il ait ensuite vient de ce qu'il regarde d'un œil favorable ce nombre infini de créatures qu'il a tirées du sein du néant, et qui se réjouissent dans les différents degrés d'existence et de bonheur dont il les a revêtues. C'est en cela que consiste le véritable et glorieux caractère de la divinité, qui ne peut avoir créé un être doué de raison et formé à son image sans lui avoir imprimé quelque trait d'un si aimable attribut. En effet, quel plaisir un esprit, dont l'amour qu'il a pour ses créatures est aussi étendu que sa connaissance, pourrait-il goûter dans la vue d'un ouvrage qui lui ressemblerait si

peu, en un mot, d'une intelligence capable de s'entretenir avec une infinité d'objets, et qui n'en aimerait aucun autre qu'elle seule? Quel rapport y aurait-il entre l'esprit et le cœur, entre les affections et l'entendement? Est-ce qu'une société de pareilles individualités, qui n'auraient d'autre principe pour leur commerce mutuel que l'amour-propre, pourrait jamais fleurir? Il est certain que la raison obligerait chaque homme en particulier à rechercher le bonheur de tous, comme un moyen d'obtenir et de fixer le sien ; mais si, outre ce motif, il n'y avait pas un instinct naturel qui nous portât à souhaiter les avantages et la satisfaction des autres, l'amour-propre, malgré toutes les raisons du monde, ne tarderait pas à bouleverser toute chose, et à nous jeter dans un état de guerre et de confusion.

On peut remarquer que nous ne poursuivons rien avec ardeur, à moins que nous n'y soyons engagés par une espèce de penchant qui précède notre raison et qui, comme un poids, y entraîne l'esprit avec quelque violence. De sorte que, pour établir entre les hommes un commerce perpétuel de bons services, leur créateur ne pouvait que leur donner cette généreuse inclination à la bienveillance. Se demandera-t-on si cela est possible? Est-ce que cette inclination détruit l'amour-propre? Leurs mouvements sont-ils contraires? Ils ne le sont pas plus que le mouvement diurne de la terre n'est opposé à son mouvement annuel, ou que son mouvement autour de son centre, qu'on peut comparer, si l'on veut, à l'amour-propre, l'est à celui qui l'emporte autour du centre commun du monde, ce qui correspond à la bienveillance universelle. Est-ce que cette bienveillance diminue la force de l'amour-propre, ou qu'elle porte quelque préjudice à ses intérêts? Certes, non.

Mais, pour en venir à ce qui se voit tous les jours, la pitié

qu'on ressent à la vue des personnes qui souffrent ou qui sont dans la misère, et le plaisir qu'on goûte à les avoir délivrées de ce malheureux état, sont une preuve convaincante qu'il existe une bienveillance désintéressée. Si la pitié devait son origine à cette réflexion, que nous sommes tous sujets aux mêmes accidents, elle ne servirait de rien à notre but ; mais c'est en alléguer une cause indirecte qu'on ne saurait admettre, parce que c'est une passion naturelle que les enfants et que les personnes les moins capables de réfléchir sur leur état ou sur l'avenir sentent avec le plus de force. A l'égard de la satisfaction qu'on éprouve aussitôt qu'on a rendu service à quelqu'un, ou qu'on l'a soulagé de ses peines, surtout lorsque le service est important, à quoi peut-on l'attribuer, si ce n'est au sentiment intérieur que l'on a d'avoir fait une bonne action ? Au contraire, si l'on n'agit en tout ceci que par un principe de vanité et d'amour-propre, comme il n'y aurait rien de noble ni de généreux dans les actions qui paraissent avec le plus d'éclat, aussi la nature ne les aurait pas récompensées de ce plaisir divin : les éloges même, qu'on reçoit pour des services rendus dans des vues d'intérêt, ne satisferaient pas davantage que si l'on était applaudi pour ce que l'on fait sans aucun dessein ; parce que l'amour-propre trouve également son compte dans l'un et l'autre de ces deux cas. La satisfaction intérieure qu'on ressent d'être un des bienfaiteurs du genre humain, est sans doute la plus noble récompense que l'on en puisse attendre ; et les plus intéressés ne sauraient se proposer rien qui tourne tant à leur avantage, quoique, malgré tout cela, l'inclination soit en elle-même désintéressée. Le plaisir qu'on goûte à satisfaire la faim et la soif n'est pas la cause de l'appétit, l'un et l'autre le précèdent. Il en est de même du penchant que nous avons à nous rendre utiles aux autres, avec cette diffé-

rence que celui-ci réside dans la partie intellectuelle, et qu'il peut être amélioré et gouverné par la raison, quoiqu'il la précède, ou plutôt qu'il ne soit une vertu qu'autant que la raison le guide.

Nous concluons qu'il y a, certes, dans le monde, ce qu'on appelle *générosité désintéressée.* LÉON HOLLÆNDERSKI.

« Le bien qu'on fait n'est jamais perdu : si les « hommes l'oublient, Dieu s'en souvient et le « récompense. » FÉNELON.

Maignon, marchand de fourrures, ayant perdu toute sa fortune dans une affaire commerciale, renvoya ses commis et donna congé à sa bonne nommée La Blonde. Celle-ci voulut rester à son service sans gages. Bientôt Maignon mourut laissant sa jeune épouse avec deux enfants en bas âge dans la plus grande misère. La Blonde ne quitta pas la maison, et, au lieu d'être nourrie par la veuve, c'est elle qui soutint la maison avec 1,500 francs qu'elle avait retirés de la caisse d'épargne. Quand cette somme fut absorbée, il lui restait encore une petite rente de 300 francs dont elle avait hérité de ses parents, elle n'hésita pas à la sacrifier. Un tel exemple ne resta pas inconnu : on lui proposa des places très avantageuses. La Blonde les refusa en disant : « Qui soutiendra cette malheureuse famille, si je l'abandonne ? » — La misère et les chagrins ont mis au lit la veuve Maignon, qui, habituée à un meilleur sort, ne pouvait plus supporter son existence. La petite rente fut bientôt épuisée malgré la plus stricte économie; alors La Blonde vendit ses meilleures robes et ses autres effets pour subvenir aux besoins de la maison, et, quand elle n'eut plus rien, elle alla passer les

nuits comme garde-malade. Le matin, elle revenait apporter les fruits de ses veilles à son infortunée maîtresse, qui, après quelques mois de maladie, succomba. « Il faut placer les deux orphelins dans une maison d'asile, » — disaient les voisins. La noble fille répond : « Tant que je vivrai, je serai la mère de ces deux enfants. » Tant de vertu ne resta pas sans récompense. Un pâtissier nommé Charpentier adopta les deux orphelins et épousa leur généreuse bienfaitrice. (*Frauenswurde.*)

— Sœur Marthe vivait à Besançon de la modique pension d'ancienne religieuse, s'élevant à 333 fr., et était propriétaire d'une petite maison. C'était avec de si faibles ressources que cette femme charitable était devenue une providence pour les pauvres. Sa demeure était le rendez-vous des vieillards, des enfants et des malades de la classe indigente. Elle leur distribuait des aumônes et des aliments. Elle se multipliait pour secourir, et sa charité ne se rebutait d'aucun obstacle. Elle allait, quêtant pour les pauvres, dans toutes les maisons, et, telle était la vénération qu'elle inspirait, qu'on eût rougi de ne pas s'associer par quelque offrande à son admirable charité.

Ses soins ne se bornaient pas aux seuls pauvres de la ville, sœur Marthe allait dans les villages environnants visiter, consoler et soigner les malades. Elle leur fournissait les médicaments et préparait les boissons qui leur étaient ordonnées. Elle bravait toutes les fatigues.

Lors d'un incendie qui réduisit en cendres, le 23 mars 1805, la moitié d'un hameau, près de Besançon, la sœur Marthe fut des premières à se rendre sur le théâtre de désolation. Son exemple, plus puissant encore que ses exhortations, excitant et soutenant le courage des travailleurs, elle contribua puissamment à arrêter les progrès du feu, et sa présence d'esprit

sauva une partie des habitations. Une chaumière, en proie aux flammes, était habitée par une femme nourrice de deux enfants. Personne n'osait se hasarder à essayer de leur porter secours. Sœur Marthe, malgré son âge, s'élance au milieu des débris enflammés, et, comme protégée par un prodige de la Providence, elle parvient à arracher aux flammes la pauvre femme et les deux enfants.

En 1807, le 7 août, sœur Marthe, étant allée recueillir des plantes sur les bords du Doubs, entendit non loin d'elle, le bruit sourd que produisit la chute d'un corps dans une eau profonde; elle se retourne, et aperçoit un jeune garçon, âgé de 9 ans, fils d'un pauvre berger, qui venait de tomber dans la rivière, et qui était déjà entraîné par le courant. Sans calculer le péril auquel elle s'expose elle-même, ne sachant point nager, la courageuse femme se précipite après l'infortuné, et parvient, par les plus pénibles efforts, et après avoir couru elle-même le plus grand danger, à sauver la vie à cet enfant.

En 1809, sœur Marthe pourvoit aux besoins les plus urgents de six cents prisonniers espagnols, et les soigne dans leurs maladies.

En 1814, la sœur Marthe brava tous les dangers des champs de bataille, pour aller secourir les blessés. Elle mettait les habitants à contribution pour fournir du vieux linge. Elle rassemblait les femmes et les jeunes filles pour faire de la charpie. Elle eut le bonheur d'obtenir la grâce d'un pauvre conscrit déserteur, déjà conduit sur la place où il devait être fusillé.

Dès l'an 1801, la Société d'agriculture de Besançon lui avait offert une médaille d'argent avec cette inscription : *Hommage à la vertu*. En 1825, le ministre de la guerre lui fit remettre une croix. Sœur Berthe reçut la même année des

médailles d'or de l'empereur de Russie et du roi de Prusse. Ce dernier lui a fait remettre, en outre, une somme de cent pièces d'or avec une lettre d'hommage. L'empereur d'Autriche lui accorda la médaille du Mérite civil. Le roi d'Espagne lui fit aussi remettre une décoration.

En 1817, à l'époque de la disette, sœur Marthe trouva le moyen de faire distribuer gratuitement aux pauvres deux mille soupes par jour. Elle est morte à l'âge de 76 ans. (*Hommes utiles, Montyon et Franklin.*)

—Abraham Blumenthal de Dzialoszyc (Pologne) était connu pour un honnête homme, mais on ignorait jusqu'où il portait la bienfaisance. Il a su l'exercer indirectement et en secret. Riche et sans enfant, il avait l'habitude, transformée presque en passion, d'adopter, de secourir et de doter de pauvres orphelines et des filles honnêtes de parents peu aisés. Il a eu recours à des moyens si secrets et si adroits, que personne n'en avait le moindre soupçon, pas même ses enfants adoptifs, qui ignoraient d'où leur venaient les ressources abondantes qu'on leur dispensait. On a parlé de vingt ménages entretenus par Blumenthal ; mais quel fut l'étonnement général quand on trouva après sa mort une note cachée dans son habit, d'après laquelle cet homme pieux avait largement doté soixante-quinze filles pauvres ou orphelines.

C'est alors seulement que ses nombreuses protégées ont reconnu leur véritable bienfaiteur. (*Courrier de Varsovie.*)

—M..., de New-York, sujet au plus horrible de tous les spleens britanniques, aimait à errer, pendant la nuit, seul et au hasard, dans les rues solitaires de cette ville, cherchant dans son imagination le moyen le plus expéditif de se débarrasser de la vie. Une nuit pendant qu'il se livrait à ses excursions vagabondes, poursuivi par son idée fixe, une

jeune femme tenant un petit enfant dans ses bras s'avance vers lui et lui demande une aumône. L'Anglais, sans s'arrêter et sans la regarder, lui jette quelques livres. Mais il avait à peine fait quelques pas qu'il voit encore devant lui la même jeune femme. Peu accoutumée à recevoir de si fortes aumônes, elle était accourue pour faire remarquer au lord qu'il s'était sans doute trompé. Celui-ci s'arrêta, abandonna pour un moment sa méditation : il jeta sur la jeune femme un regard où se peignaient la surprise et l'admiration, et lui dit :

— Êtes-vous de ce pays, jeune femme ?

— Oui, monsieur, répondit-elle.

— Et cet enfant est-il à vous ?

— Oui, Monsieur.

— Et son père ?

— Mon mari ? Il est mort dans la guerre du Texas.

L'Anglais garda un moment le silence, comme si un trait de lumière avait brillé à ses yeux ; puis il regarda fixement les traits de son interlocutrice. La clarté du réverbère donnait en plein sur sa figure. Il fut bien plus surpris en découvrant sous ces haillons les traits de la plus rare beauté. Du moins telle parut être son impression, car il lui parla ainsi :

— Cet enfant n'a pas de père, d'après ce que vous venez de me dire. Eh bien, il sera mon fils. Je voulais me suicider cette nuit ; je cherchais le genre de mort que j'adopterais ; je viens de me décider à vous épouser...

Deux mois plus tard, la belle duchesse de... attirait tous les regards de la brillante société réunie dans un bal donné par l'empereur de Russie.

Tout le monde était frappé de l'élégance, du luxe et de la richesse de sa toilette.

La duchesse de... n'était autre que la mendiante de New-York.

Quant à son fils, il a en ce moment 19 ans, et l'on dit que son père adoptif désire le marier avec une belle Espagnole.

Il aura une dot de quelques centaines de mille livres sterling. (*Patrie.*)

— M. Grévedon, banquier à Paris, vient de faire verser à la caisse de l'administration générale de l'assistance publique une somme de 500 fr. pour être distribuée aux pauvres des bureaux de bienfaisance de Paris qui ont le moins de ressources. (*Moniteur.*)

— Dans les derniers jours de 1854, *le Magellan* quittait le Havre avec trente sœurs de charité envoyées par les supérieurs de leur ordre, pour fonder une maison à Santiago. Elles furent reçues dans cette ville avec grand enthousiasme, car depuis longtemps on souhaitait leur venue. Aussitôt qu'elles furent remises des fatigues du voyage, douze d'entre elles s'offrirent à prendre soin des malades de l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu; douze autres furent dirigées sur l'hôpital de Saint-François, à Borga; et le reste demeura pour fonder la maison centrale. Les personnes qui ont visité les hôpitaux avant et après l'arrivée de ces bonnes sœurs, peuvent seules connaître combien ces charitables établissements sont redevables aux filles de Saint-Vincent-de-Paul, et l'importance des réformes heureuses qu'elles ont introduites dans un temps bien court. La maison centrale a été bientôt convertie en une école aussi vaste que les bâtiments le permettaient, et les enfants y ont été admis gratuitement pour s'instruire et recevoir les soins dont les privaient les occupations de leurs parents.

L'établissement a dû être transféré rue del Diezioch o, dans

une maison dont la vastitude permettait d'établir des écoles plus grandes et plus garnies. En outre, les sœurs ont pu dès lors prendre avec elles un certain nombre d'orphelines. Là ne se borne pas leur dévouement : elles visitent aussi les indigents dans leurs chétives demeures, et le dispensaire qu'elles ont établi distribue gratuitement des remèdes aux pauvres malades. Personne n'ignore le bien que font dans le Chili les sœurs de charité ; elles sont une inépuisable source d'assistance pour la misère publique, et préparent la régénération morale des classes inférieures de la cité, qui sont à tout moment en contact avec leurs bienfaitrices.

Les sœurs du Bon-Pasteur ont une mission doublement sainte. Elles arrachent au vice les jeunes filles qui s'y sont abandonnées, et par une éducation chrétienne, préviennent la perdition de celles qui sont en danger. (*Moniteur.*)

— MM. Lévy, Crémieux frères, banquiers, ont envoyé dernièrement à M. le préfet de police une somme de 1,500 francs pour être distribuée aux ouvriers sans ouvrage et aux familles nécessiteuses non inscrites aux bureaux de bienfaisance, et secourues par le préfet de police, sous le patronage et avec l'assistance de l'Empereur et l'Impératrice. Les mêmes banquiers ont également envoyé à M. le préfet de police une somme de 150 francs pour l'hôpital israélite. (*Moniteur.*)

— Un domestique conduisait une charrette vide, attelée de deux chevaux. En passant rue Arnaud-Bernard, les chevaux se sont effrayés, ont pris le mors aux dents et se sont élancés au galop. Le sergent de ville Vignaux, qui se trouvait présent, n'écoutant que son courage, s'élança à la tête des chevaux et parvint à les saisir par la bride. Il fut ainsi entraîné jusqu'à la place du Peyrou, où il parvint (1 n

arrêter les chevaux sans qu'aucun accident fût survenu. (*L'Aigle de Toulouse.*)

—Au commencement de l'hiver, M. Pereire a remis à M. le préfet de police une somme de 30,000 fr. pour être employée au secours des ouvriers sans travail et des personnes nécessiteuses. Avec cette somme bien des pauvres familles ont été soulagées. De tels actes de bienfaisance doivent être divulgués. (*Moniteur.*)

—En 1840, lors de la répartition des fonds de la souscription faite au profit des victimes de l'inondation du Rhône, arrivée en novembre, un propriétaire de Serin, auquel la commission avait alloué une indemnité de 1,000 fr., abandonna charitablement cette somme à un de ses locataires, que le désastre avait ruiné à peu près complétement. Ce dernier, qui faisait à cette époque un petit commerce de marchand de bois, put, grâce à cette libéralité, relever ses affaires; aujourd'hui il est maître marinier, et propriétaire de plusieurs bateaux sur la Saône.

Or il est arrivé que son ancien bienfaiteur est à son tour tombé dans le malheur. Des revers commerciaux, l'âge, les infirmités l'ont réduit à la situation la plus précaire, et le travail de sa fille pouvait à grand'peine subvenir aux besoins de son existence. Informé de sa détresse, celui qu'il avait secouru en 1840 est venu non moins généreusement à son aide. Ces jours derniers, il a mis à sa disposition une somme de 3,000 fr., au moyen de laquelle le pauvre vieillard pourra finir tranquillement ses jours dans une maison de santé. En outre, le maître marinier s'est chargé de l'avenir de la fille de son ancien propriétaire. (*Le Salut public de Lyon.*)

— Un jeune soldat nommé Mathieu avait osé, en dépit de tous les conseils, descendre sur la glace qui déjà ne cou-

vrait plus qu'une partie du fleuve, il patinait, et bientôt ce patineur a disparu... la glace s'est brisée sous lui. On entend ses cris étouffés. Pierre Croulebois jette au loin ses béquilles, descend sur le fleuve et se traîne en rampant jusqu'au trou par lequel le soldat a disparu. Il l'appelle, mais il n'entend d'autre bruit que celui du fleuve qui roul en grondant ses glaçons monstrueux. A quelque distance, l'eau est trouble, agitée. — Plus de doute, il est là. — Pierre lève les yeux au ciel pour implorer sa toute puissance, et, sans prendre le temps de quitter ses vêtements, il se précipite dans cette eau glacée. Il plonge plusieurs fois et parvient enfin à saisir le soldat par les cheveux. Il reparaît aux yeux des spectateurs qui le croient perdu. — D'une main il nage avec vigueur, de l'autre, il soutient hors de l'eau la tête de Mathieu. — Après une demi-heure d'une lutte horrible, Pierre Croulebois touche enfin la rive. Il tombe évanoui; — on le porte dans une maison voisine, il revient à lui; — et le premier mot qu'il prononce est pour s'informer de Mathieu. Il se rassure en le voyant près de lui. (*Galerie des prix Monthyon.*)

— La nommée Anne-Marguerite Steingæsser, née Zeller, âgée de soixante-dix-sept ans, pensionnaire pauvre à l'hôpital civil de Strasbourg, native de Sainte-Marie-aux-Mines, ne jouissant pas de la plénitude de ses facultés intellectuelles, est tombée dans la rivière près des Moulins. Le nommé Charles Ober, âgé de vingt-six ans, ouvrier de la Monnaie, venant à passer et ayant entendu jeter des cris de détresse, s'est déshabillé et s'est jeté à l'eau : il a été assez heureux pour retirer saine et sauve la malheureuse Steingæsser, qui a été transportée immédiatement à l'hôpital. (*Cour. du Bas-Rhin.*)

— Un décret impérial a décerné à MM. Daniel Reading,

patron du remorqueur de Ramsgate, et James Hogben, patron du bateau de secours de ce port, une médaille d'honneur de 2e classe, en argent, pour avoir sauvé l'équipage du navire de commerce français *la Marie-Roche-Bernard*, de Nantes, naufragé sur le banc de Goodwin, à l'entrée de la Tamise. (*Moniteur.*)

— Un marin nommé Testu, se trouvant près de la tour François Ier, vit un jeune garçon nommé Adolphe Buquet, âgé de dix ans, qui, étant imprudemment monté sur le parapet, venait de tomber dans l'avant-port entre les jetées. Sans prendre le temps de retirer aucun de ses vêtements, le brave marin s'est jeté au secours du pauvre enfant, qui, ne sachant pas nager, disparaissait déjà au fond de l'eau, et il a été assez heureux pour le ramener sain et sauf à terre. (*Cour. du Havre.*)

— Le bateau à vapeur l'*Ondine* stationnait au quai de marée, à Calais. Un enfant de six ans, fils du sieur Dutertre, matelot du bord, voulut aller joindre son père et tomba à la mer. Le nommé Boulanger, charpentier de l'*Ondine*, se jeta à l'eau et eut le bonheur de ramener l'enfant sain et sauf. C'est la troisième fois que le sieur Boulanger se dévoue dans des circonstances aussi critiques. (*Jour. de Calais.*)

— Le nommé François Britout, à Wandignies, longeait le canal de la Scarpe, à Douai; trompé par l'obscurité, il alla se jeter dans la rivière, qui a 3 mètres de profondeur. Au bruit de sa chute, les époux Gillard accoururent et parvinrent à le sauver d'une mort certaine. Cet acte de courage est d'autant plus louable que le sieur Gillard a exposé ses jours pour sauver ceux d'un père de famille de six enfants. (*Cour. de Douai.*)

— Par décret en date du 2 février, l'Empereur a daigné,

sur la proposition du ministre des affaires étrangères, accorder une médaille d'honneur de 1re classe, en or, à M. Baby, propriétaire des steamers remorqueurs du fleuve Saint-Laurent, en récompense des services désintéressés par lui rendus à la corvette de l'État *la Capricieuse*, pendant le récent voyage du commandant de ce navire à Québec et à Montréal. (*Moniteur.*)

— Un jeune homme de quinze ans, nommé Jeandet, s'était aventuré sur la glace qui recouvrait encore un bras de la Bourbince, lorsque cette glace, affaiblie par le dégel, vint à se rompre. Aux cris des témoins de cet accident, plusieurs personnes accoururent; Berland, juge de paix, et Malherbe de Grenot descendirent courageusement sur la glace pour porter secours au jeune Jeandet, qui se soutenait encore en se cramponnant à la glace, mais qui semblait au bout de ses forces.

Malheureusement la glace se brisa aussi sous eux, et la profondeur de l'eau ne leur permettait pas, malgré leurs efforts généreux, d'atteindre le malheureux qui se noyait. Cependant Borier, receveur de ville à Beaune, qui se trouvait alors à Paray dans la famille de sa femme, et qui était accouru au bruit de cet accident, se jeta sans hésiter dans une partie de la rivière où le courant avait affaibli la glace, et, nageant vigoureusement au milieu des glaçons brisés, il atteignit le jeune Jeandet au moment où il allait disparaître, et le sauva. (*Echo de Charollan*,)

— Un incendie qui a donné lieu à un acte de courage et de dévouement remarquable a éclaté à Londres. A la première nouvelle du sinistre, les pompes de S. Luke avaient été dirigées sur les lieux par le conducteur Wakem. Aussitôt que celui-ci eut fait descendre la machine et l'eut fait mettre

en mouvement, il se précipita vers une fenêtre basse pour pénétrer dans l'intérieur du bâtiment, dont les portes étaient fermées, et s'assurer qu'il ne renfermait pas de créatures vivantes. Ce fut une heureuse inspiration, car dans cette chambre même dormaient deux personnes, le sieur Allen et sa femme. Le conducteur, à peine entré dans l'appartement, fut enveloppé de fumée. La suffocation faillit le renverser sur le parquet. Heureusement il put atteindre Allen, le tirer du lit et le jeter dehors. Puis, sans perdre un instant, il s'élança de nouveau dans la fumée, pour reparaître bientôt avec madame Allen dans ses bras. (*Moniteur.*)

— Un des gendarmes de la brigade à cheval de Meaux a accompli un acte de courage et de dévouement qui a eu pour effet de sauver la vie à un homme.

Le nommé Charles V..., âgé de vingt-neuf ans, maçon à Meaux, se rendit au bord de la Marne, et se précipita dans la rivière. Il y eut aussitôt grandes clameurs parmi les personnes qui l'avaient aperçu et qui étaient impuissantes à le secourir. Heureusement le gendarme Henryot, qui vint à passer en ce moment, accourut averti par le bruit. Le temps pressait; le courant emportait dans des eaux profondes, bourbeuses et rapides le malheureux qn'elles allaient engloutir. Ne prenant donc que le temps de se débarrasser de son sabre et de son chapeau, le brave gendarme s'élança dans l'eau, et parvint, au péril de sa vie, à atteindre Charles V..., et à le ramener sain et sauf sur la rive. (*Jour. de Seine-et-Marne.*)

— A Dieppe, un individu étranger à la ville, égaré sans doute par l'obscurité, s'est laissé tomber dans l'arrière-port, près du pont du Pollet. La mer étant alors tout à fait basse, il se trouva enfoui dans la vase jusqu'aux aisselles. Quoique

sa chute eût attiré beaucoup de monde, on crut un moment que ce malheureux allait périr faute de secours, lorsque le sieur Nicolas Séron, capitaine de navire du quartier de Dieppe, et qui n'en était pas à son coup d'essai, se fit descendre dans le quai au moyen d'une corde et parvint, avec l'aide des sieurs Carpentier et Méliot, à tirer le pauvre noyé de sa position périlleuse. Ramené sain et sauf à terre, il put gagner de suite un hôtel voisin. (*La Vigie de Dieppe.*)

— Les administrateurs des services maritimes des messageries impériales ont adressé au ministre de la marine des remercîments pour l'assistance efficace que leur paquebot *le Thabor* a reçue de la corvette à vapeur *l'Euménide*, commandée par M. le capitaine de frégate Pelletreau. Cet officier supérieur s'était immédiatement porté au secours de ce paquebot qui s'était échoué, par un temps de brume, sur un banc de la mer de Marmara, et qui fut renfloué et remis en état de continuer sa route. (*Moniteur.*)

— Le roi des Belges vient d'accorder une médaille d'argent à Leblanc, employé dans une mine près de Saint-Lô, pour l'intrépidité et le dévouement qu'il a montrés lors d'un incendie qui a eu lieu à Moresnet, province de Liége. (*Moniteur.*)

— Par décret impérial en date du 19 décembre 1855, rendu sur la proposition du ministre des affaires étrangères, une médaille d'honneur de 1re classe en or a été décernée à Ch. Knight, ministre de la paroisse de Saint-Brides-Bridgend (Angleterre), en récompense de l'empressement désintéressé avec lequel il a secouru le capitaine et l'équipage naufragés du chasse-marée français *le Jean-Marie*, d'Auray. (*Moniteur.*)

— Un autre décret, rendu sous la même date, a conféré

une médaille d'honneur de 2e classe en or au capitaine Baillie, commandant le navire anglais *David-Macever*, de Liverpool, pour avoir recueilli et gardé à son bord pendant plus d'un mois, en leur prodiguant les soins les plus empressés, le capitaine et les treize hommes d'équipage du bâtiment de commerce français *le Jacques*, de Rouen. (*Moniteur.*)

— Par un décret, rendu également sur la proposition du ministre des affaires étrangères, une médaille d'honneur de 2e classe en or a été accordée au capitaine Jeppesen, commandant du bâtiment de commerce danois *l'Alwina*, de Copenhague, pour l'assistance qu'il a prêtée, avec le plus louable désintéressement, au navire français *le Rollon*, de Rouen, à bord duquel le feu s'était déclaré en pleine mer. (*Moniteur.*)

— En 1855, treize personnes ont reçu en Pologne, de l'empereur de Russie, la médaille du mérite, savoir : Joseph Nawinski, maire de Gniewoszowa, pour avoir sauvé, en 1854, quarante-sept personnes dans le débordement de la Vistule; Stanislas Luczynski, fermier de Zwierze-Gorné, pour avoir sauvé onze personnes à la même occasion ; François Wladarski, maire d'Orlon, pour avoir tiré onze personnes de la rivière de Cmielawka; Casimir Chorodek, de Studzianki, pour avoir arraché trois personnes à la mort dans un incendie; Jacob Schmidt, de Promierza, pour avoir sauvé trois personnes tombées dans la rivière; Pierre Olszewski et Jean Struzek, de Guziny, pour avoir sauvé deux personnes dans les mêmes circonstances; Bernard Murawski, de Staravies, pour avoir aussi tiré de l'eau un garçon de dix-huit ans; Simon Szymiuk, de Kostomlota, pour avoir sauvé la vie à un enfant israélite, dans un incendie; Joachim Ziembinski, de Kuczyn, pour avoir sauvé une personne de

la rivière; Mayer Amster, de Trojana, pour avoir sauvé la vie à un enfant dans un incendie; Pierre Zuchmantowicz, de Lysobyki, pour avoir arraché, au même danger, un garçon de dix-sept ans; Antoine Blaszezyk, de Koscielna-Wies, pour avoir tiré de l'eau un officier qui se noyait. (*Cour. de Varsovie.*)

— Le brick français *Harmonie*, venant de Gambie, à destination de Marseille, avait perdu son capitaine, M. Gauchet, mort en mer des suites des fièvres pernicieuses. L'équipage de ce navire, réduit par la maladie à un état de faiblesse extrême, était en proie au désespoir, n'ayant personne qui fût capable de prendre le commandement du navire, lorsque la Providence conduisit dans les mêmes parages, par 57 degrés de longitude et 27 de latitude nord, le navire hollandais le *Staats-Raad-Baud*, commandé par le capitaine F. de Yong; c'était le 18 novembre 1855.

Le pavillon en berne du navire *Harmonie* ayant attiré l'attention du capitaine de Yong, ce dernier envoya à bord du bâtiment français son lieutenant nommé Jowan-Essen.

Cet officier, après avoir accompli sa mission, vint rendre compte à son capitaine du triste état de l'équipage français, et lui demanda la permission de se rendre aux vœux de ces malheureux, qui l'avaient supplié de leur donner un officier capable de conduire leur navire à bon port.

Le capitaine de Yong, condescendant charitablement à la demande de son lieutenant Jowan-Essen, l'autorisa à aller prendre le commandement du navire *Harmonie*.

Quelques jours après l'embarquement du nouveau capitaine, l'équipage, déjà affaibli par les maladies et la perte du capitaine Gauchet, fut de nouveau décimé par la mort d'un matelot. Malgré l'insuffisance des marins qui restaient et que la fièvre mettait dans la presque impossibilité de tra-

vailler, le jeune lieutenant hollandais, Jowan-Essen, redoublait d'ardeur et de courage, et, confiant dans la mission généreuse qu'il avait sollicitée, il surmontait les difficultés, faisait taire des angoisses résultant d'une situation aussi déplorable, et après une navigation des plus pénibles, il a vu ses efforts couronnés d'un plein succès. Le jeune lieutenant ramenait dans le port de Marseille le brick *Harmonie*, en bon état et sans avaries.

L'auteur de cette belle action est à peine âgé de vingt-deux ans. (*Sémaphore de Marseille.*)

— Par décrets rendus sur la proposition du ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères, l'Empereur a bien voulu accorder :

1° Une médaille d'honneur de 1re classe, en argent, au sieur Piredda (Gaëtan), patron du bateau sarde le *Saint-François*, qui a recueilli à son bord l'équipage du navire français *le Saint-Maurice*, abandonné sur l'îlot de Maldiventre ;

2° Une médaille d'honneur de 2e classe, en or, au capitaine autrichien Budinich, commandant le brick *il Pepe*, pour avoir recueilli en mer trois marins français formant l'équipage du lougre de Nantes *la Joséphine*, exposés à un péril imminent ;

3° Une médaille d'honneur de 1re classe, en argent, au capitaine Ibrahim-Naoum-Traboulousli, commandant le navire ottoman l'*Alexandre*, pour le désintéressement et l'humanité dont il a fait preuve en prêtant son assistance au brick de commerce français *le Georges d'Agde*, naufragé dans le golfe de Tarsous ;

4° Une médaille d'honneur de 1re classe, en argent, au capitaine Salvator de Vasta, commandant le brick napolitain l'*Assunta*, du port de Gaëte, pour l'empressement avec

lequel il a porté secours au capitaine et à trois matelots du brick de commerce français *la Dryade*, du port de Fécamp, qui se trouvaient en danger de périr dans la rade du Port-Maurice ;

5° Des médailles d'honneur de 1re classe, en argent, aux sieurs Fontana (Jean-Thomas) et Zarolli (André), brigadiers de la douane de Savone, qui ont porté secours, au péril de leur vie, à la tartane française *le Casimir-Albert*, échouée à peu de distance de ce port ;

6° Une médaille de 1re classe, en argent, au capitaine Francisco Matarazzo, commandant le brick napolitain *Nejjuno*, qui n'a pas hésité, bien que sachant à peine nager, à se jeter à la mer afin de secourir un matelot français qui se trouvait en danger de périr dans le bassin du port de Dunkerque ;

7° Une médaille d'honeur de 2e classe, en or, au capitaine Fossa, commandant le navire sarde *le Luigi*, pour les services qu'il a rendus en Crimée à des militaires français passagers à son bord ;

8° Une médaille d'honneur en or de 2e classe à M. Sanz y Dolz, capitaine au régiment espagnol d'Albuera, pour la part qu'il a prise à la délivrance des hommes de l'équipage de la goëlette française *le Jeune Dieppois*, faits prisonniers par les pirates à la suite du pillage de ce navire sur la côte du Riff ;

9° Enfin une médaille d'honneur de 1re classe, en argent, au sieur Pipolo, pêcheur napolitain, pour le zèle et le désintéressement dont il a fait preuve dans l'opération du sauvetage de la frégate française *la Sémillante*. (*Moniteur*.)

— Un gendarme de la brigade de Doulaincourt, M. Demange, vient de sauver d'une mort inévitable une femme qui s'était laissée tomber dans le canal de la rivière de Ro-

gnon, à Doulaincourt. Le canal, dont le courant est très rapide, n'a pas moins de six mètres de largeur ; sa profondeur est de un mètre vingt-cinq centimètres. Au moment où cette femme, nommée Marie Guillemin, âgée de trente-deux ans, a été retirée de l'eau, elle avait déjà perdu toute connaissance et il lui aurait été impossible de crier au secours. (*Progrès de la Haute-Marne.*)

— Le capitaine romain, A. Dané, se trouvant à l'île de Marmara pour le recouvrement des restes de deux bâtiments anglais naufragés, put voir de loin que le brick *Rosa*, de la même nation, venait d'échouer sur la côte occidentale de l'île, à trois milles du village nommé Palatia. A cette vue, malgré l'intensité du froid et la neige qui couvrait la terre, le capitaine Dané prend immédiatement plusieurs personnes de renfort, accourt sur le lieu du naufrage et cherche à porter secours à l'équipage, qui, en grande partie, se trouvait dispersé sur la plage et sur une montagne, transi de froid et dans l'état le plus déplorable. Il fait transporter ces individus au village de Palatia, où ils reçurent les soins les plus empressés ; mais sa pénible tâche était loin d'être finie, car le capitaine Dané, après avoir secouru les hommes qui se trouvaient à terre, aperçut deux autres matelots restés à bord, et qui, par la fâcheuse position du bâtiment, couraient le plus grand danger de perdre la vie. A cette vue, il n'hésite pas, se jette hardiment à la mer, et, une fois arrivé à bord, il ranime leur courage et parvient à les transporter à terre. (*Moniteur.*)

BIENFAISANCE

Tends à celui qui souffre une main secourable,
Et connais le bonheur, la joie inaltérable
Que dans l'âme du juste enfantent ses bienfaits.
Eh! quel spectacle est préférable
Au spectacle touchant des heureux qu'on a faits?
Quel plaisir de ne voir que des cœurs satisfaits,
Dont la reconnaissance a fait naître l'hommage;
De songer qu'ils vivent en paix,
Et que leur paix est notre ouvrage!...
Si le voluptueux, qui nage dans la joie,
Songeait à tous les maux auxquels l'homme est en proie;
Si, loin de prodiguer des biens perdus pour lui,
A vendre à l'innocence un criminel appui,
Il daignait ouvrir un asile
A des pauvres livrés à la pitié d'autrui,
Pitié toujours cruelle, et si souvent stérile;
S'il allait visiter, dans les bras du malheur,
Cette foule d'humains qui détestent peut-être
Le flanc qui les conçut, le jour qui les vit naître;
Qui, tristement fixés sur un lit de douleur,
D'une mort secourable implorent la faveur;
De ses penchants, alors, il se rendrait le maître;
Alors la bienfaisance échaufferait son cœur.

Léon.

MAXIMES MORALES

Que faut-il faire pour s'élever à une grande réputation? Dire de belles choses, et faire de belles actions. PLUTARQUE.

La mémoire des malheureux qu'on a soulagés, donne un plaisir qui renaît sans cesse. J.-J. ROUSSEAU.

L'homme bienfaisant cherche à contenter son cœur : que lui importe d'obtenir du retour? DÉMOCRATE.

Si vous êtes naturellement bienfaisant, vous vous approcherez du malheureux, vous lui parlerez avec douceur, vous lui prêterez secours. CICÉRON.

Ce n'est pas encore assez d'être juste, il faut être bienfaisant. VOLTAIRE.

Si c'est le souverain bonheur que de pouvoir faire tout le bien qu'on veut, c'est le comble de la grandeur que de vouloir faire tout le bien qu'on peut. PLINE LE JEUNE.

Un bon livre, un bon discours, peuvent faire du bien; mais un bon exemple parle bien plus éloquemment au cœur. MORAL DES AUT. CHIN.

Ne vous contentez pas de louer les gens de bien, imitez-les. ISOCRATE.

Il n'y a ni vertu, ni vrai courage, ni gloire solide sans humanité. FÉNELON.

Ayez quelque maxime qui, au besoin, ranime votre raison, et qui fortifie vos principes. ANNE-THÉRÈSE LAMBERT.

Distinguer les vrais biens des biens apparents, tel est l'objet de la morale. ARISTOTE.

ETABLISSEMENTS PHILANTHROPIQUES DE PARIS.

Maison ecclésiastique de Saint-Joseph. — Asile passager offert aux ecclésiastiques qui viennent à Paris pour leurs affaires, — 68, faub. Saint-Jacques.

Infirmerie Marie-Thérèse, pour les prêtres âgés ou infirmes, — 116, rue d'Enfer.

Asile national de la Providence, maison de retraite pour les vieillards des deux sexes, — à Montmartre.

Asile ouvroir, pour recueillir les convalescentes qui, à la sortie de la Maternité, de l'hôpital de Lourcine ou des salles d'accouchements d'autres hôpitaux, sont sans place et sans ressources, — 6, rue Cassini.

Institution spéciale de sourds-muets, par le langage articulé. — Pour les garçons, rue de Courcelles, 30 ; — pour les demoiselles, — rue Valois-du-Roule, 2.

Asile des sourdes-muettes. Les sourdes-muettes indigentes ou sans famille sont admises, au sortir de l'Institut national des sourds-muets, dans cet établissement, — rue Neuve Sainte-Geneviève, 33.

Maison de retraite pour les vieillards israélites, fondée par M. le baron James de Rothschild, — rue Picpus, 74.

Maison de secours pour les israélites malades, fondée par M. le baron James de Rothschild, — rue Picpus, 76.

Hospice des Quinze-Vingt, pour trois cents ou quinze vingt pauvres aveugles, — rue de Charenton, 28.

Maison de Charenton, pour les aliénés des deux sexes, — à Charenton.

(La suite au prochain numéro.)

Le Cte Ad. Tab Krosnowski, *Directeur-Gérant.*

Paris — Typographie Lacour, rue Soufflot, 18.

L'HOMME

MORAL, MATÉRIEL, POLITIQUE ET RELIGIEUX

TRILOGIE

POPULAIRE ET PHILOSOPHIQUE

I. L'ESPRIT DE LA NATURE, ou la vie humaine et sociale expérimentée.

II. HEUR ET MALHEUR, ou le moyen d'être heureux.

III. DIALOGUE ENTRE DÉMOCRITE ET HÉRACLITE, ou le monde politique, philosophique et vulgaire, comparé avec le monde ancien.

APPENDICE : Pensées choisies.

PAR

LÉON HOLLÆNDERSKI.

Deuxième Edition.

Un volume in-8o. — Prix : 3 fr. 50 c.

Chez l'Auteur : 176, rue du Faubourg-Saint-Denis.

PARIS

L'EXEMPLE

PARAITRA EXACTEMENT LE PREMIER DE CHAQUE MOIS

Par Livraison de 32 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR AN

Pour Paris. . .	6 fr.
Départements. .	7
Etranger. . . .	9

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

Un numéro seul, pris au Bureau : 75 centimes.

ON S'ABONNE :

A Paris, Bureau du Journal, 44, r. Basse-du-Rempart, de 10 h. à midi.
A Paris, chez Lebrun et Cie, libr., 8, rue des Saints-Pères.
A Paris, chez tous les princip. libr.
Départements, id. id.

Amsterdam, chez Caarelsen, libraire.
Leipzig, chez Broekhaus.
Lille, chez Labitte, libraire-éditeur.
Bruxelles, chez Broncs, libraire.
Pétersbourg, chez Issakoff, libraire.
Varsovie, chez Orgelbrand, lib.-édit.

OU PAR LA POSTE

A l'aide d'un mandat ou d'un bon sur une maison de Paris, à l'ordre de M. A. BONNEVAINE, Caissier du Journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

Paris. — Typographie Lacour, rue Soufflot, 18.